

la suite de cette pétition et d'autres requêtes.

Quant au havre d'Yarmouth, on s'est demandé si le dragage qui y avait été effectué...

M. Nowlan: S'agira-t-il d'une question d'un caractère émouvant?

L'hon. M. Winters: ...était suffisant pour les besoins du *Bluenose*. Il a engagé ses hélices quelque part et il a dû être mis en cale sèche afin qu'on les vérifie. On ne sait trop au juste à quel endroit le *Bluenose* a engagé ses hélices; on ne sait si c'était à Bar-Harbour ou du côté canadien. Cependant, afin de nous assurer que le dragage effectué dans le havre d'Yarmouth était tout à fait satisfaisant, nous avons balayé toute la région qui a été draguée. A un endroit,—un petit endroit difficile à déceler,—il y avait eu accumulation de vase depuis le dragage. Mais ce n'était pas grave. Les ingénieurs du ministère sont convaincus, et moi également, que ce n'est pas à cet endroit que le *Bluenose* a engagé ses hélices. Quoi qu'il en soit, on a maintenant enlevé la vase à cet endroit, mais il n'y en avait pas une forte accumulation.

M. Nowlan: Vous ne vous proposez pas d'entreprendre d'autres travaux à la suite de ce balayage?

L'hon. M. Winters: Non.

(Le crédit est adopté.)

La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.

Reprise de la séance

374. Île du Prince-Édouard, \$925,000.

M. MacLean: Sauf erreur, à l'occasion de l'étude d'un crédit préalable, le ministre a dit qu'il ferait une brève déclaration sur le programme de dragage pour l'Île du Prince-Édouard quand nous en serions au présent crédit. Je profite de ce que j'ai la parole pour demander au ministre qu'il nous dise un mot du programme envisagé pour les îles Wood. Il s'agit, je suppose, d'apporter des modifications au port, afin qu'il puisse recevoir le nouveau transbordeur en voie de construction. Le ministre pourrait peut-être nous dire un mot aussi de Point-Prim et de Rustico. Le détail des affectations ne mentionne aucune entreprise au havre de Rustico. Je songe au programme qui a été amorcé là-bas pour qu'une route océanique relie les deux sections du parc national.

[L'hon. M. Winters.]

L'hon. M. Winters: Le député a, en effet, demandé quel était le programme de dragage dans l'Île du Prince-Édouard pour l'année qui vient. On trouve à la page 481 du Livre bleu un montant de \$37,000 pour des travaux de dragage au lac North. En outre, nous avons l'intention d'effectuer des travaux de dragage aux endroits suivants de l'Île du Prince-Édouard: les îles Wood, sur lesquelles je reviendrai; Launching (extérieur); rivière Murray; île Panmore; Cardigan-Nord; pont Cardigan; petit havre de Rustico; baie Egmont; étang Skinner; Launching (intérieur); Poplar-Point et Basin-Head.

Aux îles Wood voici actuellement la situation. Le quai peut recevoir en ce moment un bâtiment d'une largeur de 38 pieds. Or le nouveau transbordeur qui doit entrer en service vers la fin 1956 ou le début 1957 aura une largeur de 54 pieds et un franc-bord de 6 pi. et 5 po., contre 4 pi. et 5 po. pour le *Prince Nova* actuellement en service. Le plan incliné actuel est destiné aux navires actuellement en service et ne conviendrait pas au nouveau transbordeur.

Le trafic à cet endroit a augmenté considérablement et, au cours de 1953 on y a transporté au total 80,486 passagers, 21,072 autos et 6,816 camions. Il est donc nécessaire de faire procéder à de nouveaux aménagements, du fait de cette augmentation. On envisage la construction d'une travée du côté ouest du quai actuel et la mise en place de trois piliers cellulaires en palplanche d'acier destiné à la protection du poste d'amarrage du nouveau bac-transbordeur. On aménagera en outre une autre rampe de chargement ainsi qu'un nouvel éclairage et des améliorations au service d'eau.

A Point-Prim le montant qui figure au budget principal des dépenses, à la même page que celle dont je viens de parler, sera affecté au prolongement du quai et à l'aménagement d'un brise-lames isolé en blocaille. De cette manière on pourra améliorer les postes d'amarrage destinés à la flotte de pêche ainsi que sa protection contre les tempêtes lorsqu'elle sera au mouillage. On entend allonger de 240 pieds le quai actuel par encoffrements de bois créosoté mesurant 20 pi. sur 40 pi. et réunis par des travées de 20 pi. Les derniers 120 pi. formeront avec le quai principal un angle de 30 degrés orienté vers l'est. On entend aussi construire un brise-lames isolé en blocaille sans encoffrement mesurant 90 pi. sur 30 pi.

Quant au port de Rustico, nos plans ne sont pas encore terminés. La question de ce que nous allons faire est toujours à l'étude.